



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 296 pétitionnaires.

Désignation : Étudiantes et étudiants de la polyvalentes de l'Île située dans le secteur Hull de la ville de Gatineau

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a récemment pris la décision de vendre 649 hectares de terrain public du Parc national du Mont-Orford.

ATTENDU QU'une loi spéciale va être amendée pour permettre la vente de ces terrains, autrement illégale en vertu de la Loi sur les Parcs.

ATTENDU QUE l'intégrité des 23 parcs nationaux serait alors menacée.

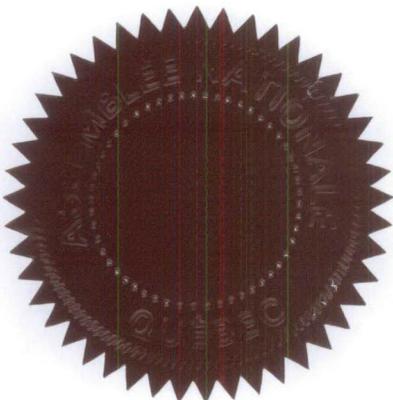
ATTENDU QU'en tant qu'étudiants au secondaire et futurs lecteurs, nous voulons vous faire part de notre opposition à ce projet. Dites-vous bien que certain d'entre nous voterons même aux prochaines élections.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, étudiants à l'école secondaire de l'Île de la ville de Gatineau, souhaitons que l'Assemblée nationale fasse respecter la Loi sur les Parcs et que le gouvernement renonce à la vente de terrains et à la loi spéciale afin de préserver l'intégrité écologique et territoriale du Parc du Mont-Orford.

Nous vous demandons donc de faire valoir notre point de vue et celui de la majorité de la population québécoise à l'Assemblée nationale.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.




(Signature du député)

12.06.06
(Date)

PÉTITION SOS PARC ORFORD



Cher monsieur Cholette, député du comté de Hull,

Votre parti a récemment pris la décision de vendre 649 hectares de terrain public du Parc national du Mont-Orford.

Une loi spéciale va être amendée pour permettre la vente de ces terrains, autrement illégale en vertu de la Loi sur les Parcs.

L'intégrité des 23 parcs nationaux serait alors menacée.

En tant qu'étudiants au secondaire et futurs électeurs, nous voulons vous faire part de notre opposition à ce projet. Dites-vous bien que certains d'entre nous voterons même aux prochaines élections. Nous vous demandons donc de faire valoir notre point de vue et celui de la majorité de la population québécoise à l'Assemblée nationale. Copie de cette pétition a été envoyée à l'association SOS PARC ORFORD.

« Nous, étudiants à l'école secondaire de l'Île, Ville de Gatineau, souhaitons que l'Assemblée nationale fasse respecter la Loi sur les Parcs et que le gouvernement renonce à la vente de terrains et à la loi spéciale afin de préserver l'intégrité écologique et territoriale de Parc du Mont-Orford. »

	Nom	Niveau	Signature
1	Jean-Daniel Baker	1	Jean-Daniel Baker
2	Simon Legros	CPC 01	Simon Legros
3	Cédric Blondin	1	Cédric
4	Caroline Lavigne	1	Caroline Lavigne
5	Mélissa Simoneau	1	Mélissa Simoneau
6	Bla de cardinal	1	Bla de cardinal
7	Valérie Jeanisse	4	Valérie Jeanisse
8	Karine Périard	5	Karine Périard-Cagné
9	Valérie Lapensée	5	Valérie Lapensée
10	Sophie Joseph	4	sophie
11	Kim Couture	1	Kim Couture
12	Caroline Boissonneault	1	Caroline Boissonneault
13	Dominique Bell	3	Dominique Bell
14	Vanessa Lauron	1	Vanessa Lauron
15	Catherine Gionet Hull	1	Catherine Gionet Hull
16	Pier-Luc L. Manette	3	Pier-Luc L. Manette
17	Vincent Côté	3	Vincent Côté

